

La Circulaire Guéant : Genèse et luttes d'un collectif étudiant

La circulaire du 31 mai de Claude Guéant ne cesse de mobiliser contre elle. A la tête de la fronde, un collectif étudiant né de l'expérience concrète de centaines de jeunes diplômés qui se voient refuser un changement de statut. Un membre fondateur de ce collectif dit «du 31 mai», Nabil Sebti, a porté fort et loin la voix de ses camarades de fortune avant de se résoudre, non sans tristesse, d'arrêter l'aventure, de rentrer chez lui au Maroc où un avenir brillant l'attend sûrement. Ce qui était originellement prévu comme étant une interview avec de longues et belles questions savamment préparées s'est vite transformé en un récit, passionné et passionnant, émincé de quelques mots seulement en guise de cadrage. L'histoire de ce jeune entrepreneur diplômé d'HEC et celle du collectif ne sont, en fait, qu'une.

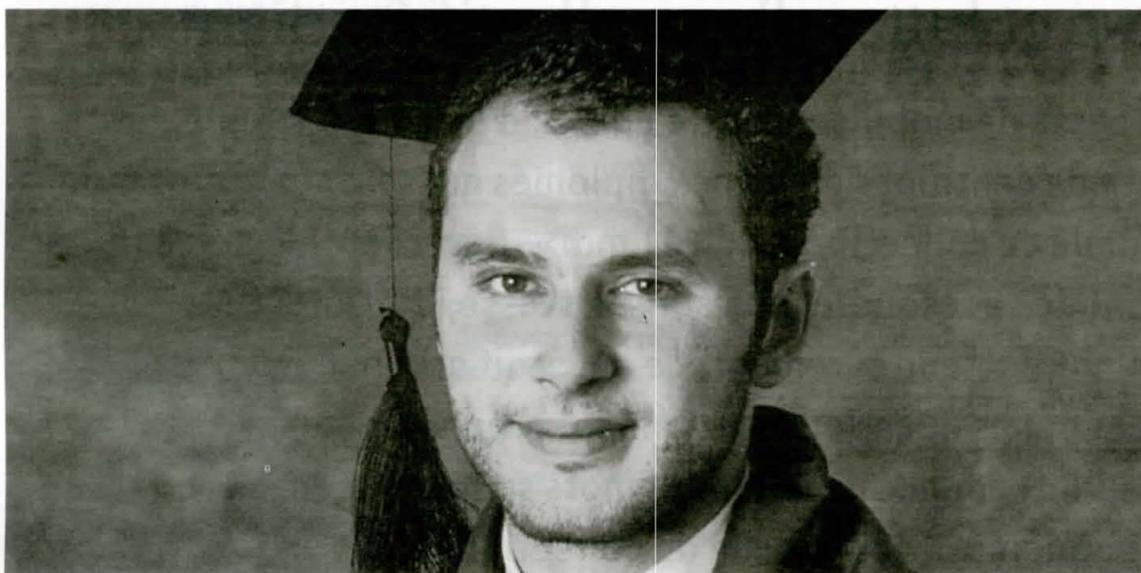
La Nouvelle Tribune : Quel est votre parcours étudiant ?

Nabil Sebti : J'ai été un étudiant comme tous les autres. En cursus à HEC, je me suis rapidement investi dans la junior entreprise, que j'ai présidée. Cette expérience a été un catalyseur de mon avenir

professionnel, notamment parce que j'ai eu pour la première fois la responsabilité de diriger une équipe (de plus de seize consultants), qui était en fait déjà une belle PME française, primée meilleure JE de France par l'Expansion. J'y ai donc trouvé ma voca-

tion, au contact de grands groupes certes, mais aussi de jeunes créateurs. Avec ces jeunes entrepreneurs, très créatifs, j'ai beaucoup appris et j'ai senti la valeur ajoutée que je n'avais pas auprès de grands comptes. Dans un excès d'audace, conforme à

l'esprit d'HEC dont le mantra est «Apprendre à oser», j'ai demandé la majeure entrepreneur... Qui m'a été refusée! J'ai donc décidé pendant ma césure d'entreprendre au Maroc. J'ai également monté une start-up dans le web et à ma sortie d'HEC, >>



Nabil Sebti.

>> j'ai monté ma société de conseil, Smart Consulting. Cette initiative, alors qu'elle correspond à une maturation de mon projet professionnel après plusieurs tentatives qui n'ont pas été des échecs, va buter contre un obstacle auquel je ne m'étais pas préparé, la régularisation de ma situation à la préfecture.

J'ai d'abord cherché à obtenir un titre de séjour «commerçant», mais une employée préfectorale m'a clairement expliqué que je ne pourrais l'avoir, ce statut ayant été créé spécifiquement pour un type d'activité, celui d'épicier, appelé communément et sans pudeur en France «l'arabe».

Le site Internet de la préfecture de Paris était en maintenance pendant tout l'été, alors même qu'il constitue la seule source d'information légale disponible pour les étrangers. Les anciens de l'école m'ont alors aiguillé vers un statut destiné au BAC+5 qui concède six mois aux diplômés pour développer leur activité. La solution paraissait adéquate et réaliste puisque si après six mois l'entreprise ne décollait pas, il aurait été plus sage d'abandonner. Mon dossier, facilement constitué, en mains, j'ai été le déposer à la préfecture où l'on m'a refusé le dépôt sous motif qu'il fallait le faire 4 mois avant l'expiration de mon titre de séjour. C'est de là que naît l'aventure de la circulaire, puisqu'après ce refus et constatant que les demandes de changement

de statut devaient se faire avant même d'être diplômé, j'ai décidé de prévenir mon entourage concerné sur l'urgence des démarches.

Comment est-né le collectif?

On a créé un groupe sur Facebook que l'on a appelé «collectif des étudiants étrangers» et en une semaine nous nous sommes retrouvés avec plus de 3 000 membres. De là est venue l'idée de se structurer, parce que l'intérêt soudain des étudiants étrangers pour la régularisation de leur statut nous paraissait étonnant dans la mesure où c'est la norme pour tout étranger en France. Pourquoi cette année-là y avait-il un tel engouement? Parce que tout le monde se voyait refuser la régularisation, tout simplement.

Ce sont les étudiants de Sciences Po Paris qui ont déniché la circulaire du 31 mai. L'évidence s'est alors imposée d'elle-même : si nous ne nous défendons pas, personne ne serait en mesure de le faire pour nous. Nous avons exhumé la loi de juillet 2006 dont notre statut dépend et nous avons fait un travail à la portée de tous, de comparaison des textes.

Comment avez-vous établi votre stratégie de communication?

Au début de l'aventure du Collectif, seules Sciences Po et HEC sont représentées et la synergie des deux permet de structurer notre action. Les Sciences Po planchent sur les éléments de langage

et les HEC sur l'impact économique, social et culturel d'une telle circulaire de sorte à centrer le débat sur une problématique française et non pas uniquement sur les étrangers.

Nous avons rédigé un rapport et avons établi une stratégie média car il était clair qu'il fallait sensibiliser l'opinion publique à notre problème. Notre stratégie était simple, notre rapport ne suffirait pas à attirer l'attention des journalistes, il fallait donc jouer sur l'affect. C'est pour cela que nous avons communiqué sur des témoignages afin de personnaliser notre combat. Ceux qui ont vu mes interventions télévisées, au Grand journal de Canal + notamment, ont vu un étudiant affecté, au bord des larmes, clairement dans le pathos. A partir de là, la presse a fait son travail et notre attachée de presse aussi.

Nous avons touché les Français, il fallait désormais nous attaquer au fond et leur démontrer qu'ils seraient touchés par cette politique directement, à court, moyen et long terme. Nous devons politiser nos revendications afin de s'inscrire dans le débat quotidien de la presse nationale au delà du pathos. Nous avons alors créé un vrai lobbying politique en nous appuyant sur les connaissances et amitiés des membres et de l'entourage du collectif. Nous avons aussi quitté la logique Grandes Ecoles et nous nous sommes ouverts aux Universités. Petit à petit, nous avons fédéré autour de nous des syndicats étudiants, universitaires, celui des Grandes Écoles, des enseignants et le mouvement a pris une ampleur inattendue.

Le groupe Facebook qui avait atteint 5000 personnes ne suffisait plus, nous avons alors ouvert une page en remplacement, laquelle a atteint en une semaine plus de 9000 membres.

Pourquoi manifester?

Pour basculer dans les colonnes politiques de la presse! Le premier rassem-

blement organisé le 13 octobre Place de la Sorbonne à Paris a été un coup médiatique très important. Les journalistes ont été marqués par l'image de jeunes diplômés vêtus de leurs habits de travail jetant leur sésame à la poubelle pour signifier l'aberration de leur situation. Nous avons également choqué d'une pierre deux coups les politiques, certains députés n'étant même pas au courant de l'existence de cette circulaire.

Paradoxalement, ce sont d'abord des élus UMP qui se sont manifestés et qui ont fait des communiqués sur leurs blogs pour dénoncer la circulaire. La gauche a bien évidemment senti l'odeur de la polémique et les événements se sont enchaînés. Nous avons été plusieurs fois à l'Assemblée Nationale et au Sénat où nous avons été reçus par la vice-présidente, Mme Bariza Khiari, sénateur de Paris, qui a travaillé sur une résolution jugée recevable par le gouvernement une semaine plus tard et signée par 100 sénateurs.

Nous avons même été reçus à l'Elysée et ça c'est très mal passé d'ailleurs puisqu'on a été traités comme des gosses, alors qu'on espérait parler concrètement avec un Exécutif sensé dénouer la situation. Dès lors, on a changé de stratégie et on s'est attaqué spécifiquement à l'UMP en la personne de Claude Guéant, principal intéressé par la circulaire. La gauche en fait un thème de campagne et s'est engagée publiquement pour le mouvement du collectif. On comprend alors, à travers les réactions des politiques de gauche et de droite, que le but de cette mesure est tout bonnement de faire du chiffre. Or, comme les pans de l'immigration concernant l'asile ou le regroupement familial sont sensibles, on s'attaque à l'immigration professionnelle.

Nous avons joué sur les dissensions au sein de la majorité en organisant notre second rassemblement devant le Ministère du >>

>> Travail, ce qui a eu pour effet de focaliser l'attention sur le co-signataire de la circulaire, Xavier Bertrand, qui pourtant n'apparaissait nullement dans les débats. Xavier Bertrand étant franc-maçon, nous avons donc obtenu de la confrérie un communiqué dénonçant la circulaire.

ce que la loi octroie de l'autre alors que le gouvernement a les moyens d'amender une loi dans les règles de l'art. Cette expérience m'a en tout cas démontré que la démocratie est à des années lumières d'être pratiquée comme on nous l'a enseigné, au sein même d'une des plus vieilles démo-

craties mondiales. Mais, il est encore possible de s'indigner et de s'engager, pas en politique nécessairement, mais pour des valeurs et des principes qu'il est nécessaire de défendre, ici ou ailleurs.

Propos recueillis par
Zouhair Yata

Et le Maroc dans tout ça?

Un des éléments clés de notre stratégie était d'amener nos pays d'origine respectifs à réagir afin d'accentuer la pression sur le gouvernement français. Certains pays ont d'ailleurs réagi illico presto à ce qu'ils considéraient comme un mauvais traitement de leurs ressortissants. La Chine a fermé les VIE pour les Français, par exemple.

J'ai été très déçu de constater que le Maroc était un des pays où il y avait eu très peu de prises de positions officielles sur ce sujet. Certes, notre pays connaît une actualité brûlante ces derniers mois, mais la Tunisie, l'Égypte, autrement plus embourbées que nous dans leur actualité, se sont exprimées sur la circulaire. Même les décideurs économiques marocains n'ont pas été sensibilisés à l'opportunité de voir revenir au pays des futurs cadres fraîchement diplômés et prêts à l'emploi alors même qu'ils viennent de passer plusieurs années loin des réalités nationales.

Pourquoi êtes-vous rentré?

Je suis rentré parce qu'à un moment, à travers la presse, j'ai fini par personifier le collectif en tant que porte parole et cela commençait à être dur à assumer parce qu'il y avait des gens en difficulté derrière nous et beaucoup de pression médiatique. Ensuite, parce que j'ai reçu un appel de la Préfecture de Paris, en présence d'une journaliste d'El Pais, m'informant qu'ils avaient reçu des instructions pour me régulariser. J'ai dû prendre une décision sur le vif, j'ai refusé et pris un billet de retour pour les jours suivants, ne comptant pas jouer l'hypocrisie de rester en France en tant que clandestin ou d'accepter une régularisation qui ferait exploser le collectif. Aujourd'hui, mon retour a aussi permis de relancer le débat autour du collectif, en montrant que la politique du cas par cas ne peut pas être une réponse. Ce n'est pas un sacrifice et je ne suis pas un héros. Le débat n'était pas de savoir si c'est une fatalité de rentrer chez nous, ni de savoir quels sont les moyens de rester en France. Nous avons cru à l'Etat de droit, nous avons dénoncé que la circulaire reprenait d'une main

